

Conférences Trudeau 2010-2011
Monsieur Jeremy Webber
Le 24 mars 2011, Université Laval

« Un nationalisme ni chauvin ni fermé »

Une grande partie de la littérature sur le nationalisme, particulièrement le nationalisme culturel, adopte un point de vue où le nationalisme est perçu comme une abomination, responsable d'une grande part des souffrances dans le monde. La plupart des arguments en faveur du nationalisme, y compris ceux du nationalisme québécois, s'appuient sur la notion du nationalisme civique, dans lequel on prétend qu'il n'a aucune teneur culturelle et touche purement et simplement à l'attachement pour une nation définie uniquement en termes institutionnels.

Dans sa conférence, Monsieur Jeremy Webber s'oppose à ces deux points de vue. Il soutient que le nationalisme ne peut se définir en simples termes civiques – ou du moins, que de telles définitions déforment le véritable fondement et la force motrice des nationalismes contemporains, notamment celui du Québec, celui des peuples autochtones en quête d'autonomie gouvernementale, celui des pays du tiers monde dans leurs luttes anticoloniales et même celui des Canadiens dans l'affermissement continu d'une identité distincte face aux États-Unis d'Amérique. Parallèlement, M. Webber allègue qu'il existe une forme de nationalisme culturel qui ne verse pas dans les pathologies qui y sont habituellement associées, soit un nationalisme qui n'est ni chauvin ni fermé. En utilisant les traditions musicales nationales en guise d'analogie (entre autres phénomènes), M. Webber présente la nature et des raisons qui sous-tendent cette forme de nationalisme. Il démontre ainsi qu'un tel nationalisme, s'il est bien conçu, nous permettent de comprendre les éléments essentiels des communautés tout en évitant les déformations xénophobes et opprimantes.

Qui ? Professeur Jeremy Webber, Université Victoria, lauréat Trudeau 2009

Quand ? Le jeudi 24 mars 2011, de 19 h à 21 h, suivi d'une réception

Où ? Cercle, Pavillon Alphonse-Desjardins, Université Laval, 4^e étage

Les Conférences Trudeau

Chaque année, la Fondation Pierre Elliott Trudeau décerne cinq prix à des personnes qui ont fait progresser les connaissances et la société, tant par leurs réalisations exceptionnelles dans leur domaine de recherche ou leur travail créatif que par leur contribution au dialogue citoyen sur les grands enjeux de politique publique. La Fondation accorde un soutien financier substantiel à chaque lauréat, qui peut ainsi se consacrer plus librement à son travail de réflexion ou de création, tout en continuant à participer au débat public sur les questions de l'heure. C'est dans cet esprit que la Fondation Trudeau a décidé de créer le cycle des Conférences Trudeau qui a débuté en automne 2008. Cette série de conférences publiques organisées chaque année dans des universités canadiennes permet au grand public de mieux connaître les lauréats Trudeau et les éléments clés de leur recherche. Les Conférences Trudeau invitent les lauréats à présenter une synthèse de leurs travaux et à mettre en valeur leur contribution au progrès des idées et à la résolution des problèmes publics. Au terme de chaque cycle annuel de conférences, la Fondation publie le texte de ces allocutions dans les *Cahiers de la Fondation Trudeau* – une publication dans les deux langues officielles disponible en version imprimée et sur le site Web de la Fondation. Le premier volume a paru en novembre 2009 et le deuxième en novembre 2010.

Cycle de conférence 2010-2011 [sujet à changement sans préavis]	
21 sept. 2010	Université Simon Fraser (BC) Professeure Clare Bradford (Université Deakin-Melbourne/Université de Winnipeg), lauréate Trudeau en résidence 2009
2 février 2011	Université Brock (ON) Professeure Isabella Bakker (Université York), lauréate Trudeau 2009
24 mars 2011	Université Laval (QC) Professeur Jeremy Webber (Université de Victoria), lauréat Trudeau 2009
31 mars 2011	Université de Regina (SK) Professeur Simon Harel (Université du Québec à Montréal), lauréat Trudeau 2009
1 juin 2011	Université du Nouveau-Brunswick (NB) Professeure Beverley Diamond (Université Memorial), lauréate Trudeau 2009 Conférence organisée en collaboration avec la Fédération canadienne des sciences humaines – Congrès 2011, Les causeries Voir Grand

Biographie – Jeremy Webber

Dans ses travaux de recherche, Jeremy Webber étudie la structure constitutionnelle de la gouvernance démocratique et porte une attention particulière à la diversité culturelle, ses possibilités et ses défis.

Toute société se doit d'affirmer les principes et les règles qui servent à son gouvernement – d'établir les mécanismes permettant aux décideurs publics d'agir de façon légitime – tout en étant sans cesse confrontée aux désaccords qui entourent la définition même de ces principes. Dans les sociétés qui se caractérisent par la diversité, les désaccords s'enracinent dans différentes cultures du débat social et de la décision. S'engager dans ces différences n'est pas facile, mais c'est fondamental et passionnant.

Cela nous oblige à revoir nos idées préconçues. Cela révèle certains aspects de nos vies qui autrement seraient restés dans l'ombre. Cela nous lance le défi de trouver d'autres façons de vivre ensemble, dans la paix et le respect, avec des gens qui sont différents de nous. Monsieur Webber a étudié ces questions dans le domaine des relations de travail, des rapports entre le Québec et le reste du Canada, des droits des autochtones au Canada et en Australie, des questions de l'identité nationale et des minorités culturelles en général et des problèmes de conception et d'interprétation de la constitution. Il a publié abondamment dans tous ces domaines.

Jeremy Webber a grandi en Colombie-Britannique. Il a obtenu des diplômes dans différentes universités : à l'Université de la Colombie-Britannique (baccalauréat en science politique) ; à l'Université McGill (BCL/LLB), et à la Osgoode Law School (LLM). Il a enseigné à l'Université McGill de 1987 à 1998 dans un département qui intègre deux grandes traditions juridiques (le droit civil et le *common law*) en permettant ainsi la rencontre entre les communautés linguistiques, culturelles et politiques du Canada. Il a été engagé comme Doyen de la faculté de droit à l'Université de Sydney. Depuis longtemps, Monsieur Webber entretient des liens étroits avec l'Australie, sur le plan personnel comme sur le plan professionnel. Son séjour à Sydney lui a permis de s'intéresser à la théorie constitutionnelle dans un contexte nouveau et de contribuer, en tant que doyen, à une excellente faculté de droit. Depuis son retour en 2002, il occupe la Chaire de recherche du Canada en Droit et société à l'Université de Victoria, attiré par la qualité de cette faculté, par son engagement envers la justice sociale, envers les traditions juridiques et sociales des autochtones, par son désir de faire profiter la théorie juridique et politique de ces traditions. Il vit aujourd'hui à Victoria.



La Fondation Pierre Elliott Trudeau

La Fondation Pierre Elliott Trudeau est un organisme de bienfaisance canadien, indépendant et sans affiliation politique, fondé en 2001 par les amis, la famille et les collègues de l'ancien premier ministre pour lui rendre hommage. En 2002, le gouvernement du Canada accordait un fonds de dotation de 125 millions de dollars à la Fondation, à la suite d'un vote unanime de la Chambre des Communes. En outre, la Fondation bénéficie de l'appui de donateurs privés qui soutiennent des initiatives spécifiques. Grâce à ses programmes de bourses d'études doctorales, de prix de recherche, de mentorat et d'interaction publique, la Fondation soutient des esprits libres qui se distinguent en s'intéressant aux questions essentielles de notre société.

La Fondation Pierre Elliott Trudeau
1514, avenue Docteur-Penfield
Montréal (Québec) Canada H3G 1B9
Téléphone : 514-938-0001; Télécopieur : 514-938-0046
www.fondationtrudeau.ca; ftinfo@fondationtrudeau.ca

Pour plus de renseignements sur les Conférences Trudeau, prière de contacter Bettina B. Cenerelli à cenerelli@fondationtrudeau.ca ou par téléphone 514-938-0001, #227.